

## **Mairie de Saint-Beauzire (43100)**

### **COMPTE RENDU et DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du**

#### **25 SEPTEMBRE 2020 :**

##### Ordre du Jour :

- Extension Périmètre du Syndicat des Eaux du Cézallier
- Désignation de deux représentants au comité de pilotage (COPI) du PLUI
- Avis installations classées pour la protection de l'environnement
- Validation des Aides au Permis
- Subventions Communales 2020
- Plan Local Urbanisme Intercommunal (point sur l'avancement du projet)
- Informations diverses (Ecole, OPAC, Adressage, Travaux...)
- Questions diverses

#### **Séance du 25 SEPTEMBRE 2020 :**

Convocation adressée individuellement à chaque conseiller le mardi 15 septembre 2020.

Le mardi 21 juillet 2020 à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie.

##### Étaient présents : 10

Mme Sylvie BERTHUY ; Mme Marie Anne COMBASTEIL ; M. Raymond LAPIROT ; M. Pascal MANSION ; M. Alain MARCHAUD ; Mme Ingrid MAZIN ; M. Fabrice MOULIN ; M. Jean Louis POUUNET ; M. Vincent STOQUE et Mme Cyrielle VALLEIX.

##### Absente : 1

Mme Gwladys ERAGNE.

La séance a été tenue en présence du public.

La séance a été ouverte par M Alain MARCHAUD, maire, qui, après en avoir fait l'appel a rappelé l'ordre du jour et a demandé la désignation du secrétaire de séance. Mme Ingrid MAZIN est volontaire pour assurer cette fonction.

Monsieur le Maire propose d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

- Demande de délibérations pour la demande de subvention pour l'adressage.
- Demande de délibérations concernant les délégations aux Maires.
- Désignation d'un correspondant défense.

**Cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

### I / Extension du Périmètre du Syndicat des Eaux du Cézallier :

M Alain MARCHAUD indique qu'une délibération est à prendre afin de savoir si la commune est pour ou contre l'extension en acceptant deux nouvelles communes : Mazoires et Rentières.

**Délibération acceptée à l'unanimité (10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

### II / Désignation de deux représentants au comité de pilotage (COPIL) du PLUI :

Monsieur le Maire indique qu'il est nécessaire que deux représentants soient désignés. Il propose sa candidature ainsi que celle de Pascal MANSION.

**Proposition acceptée à l'unanimité (10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

### III / Avis d'installations classées pour la protection de l'environnement :

Monsieur le Maire indique que deux demandes ont été effectuées la première concernant une installation dans le périmètre de LORLANGES, la seconde dans le périmètre de BLESLES.

**Délibération acceptée à l'unanimité (10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

### IV / Validation des Aides au Permis :

Monsieur le Maire indique qu'une aide de 200 euros est attribuée. Cette aide est versée sous conditions que la personne est effectuée 24 Heures pour le compte de la commune. Il y a actuellement 7 demandes sur la commune. Monsieur pascal MANSION souligne que l'âge minimum était auparavant de 18 ans pour 16 ans aujourd'hui. Il indique également qu'il est nécessaire d'établir un contrat avec les personnes afin de connaître leurs disponibilités et ce afin d'organiser au mieux leurs temps de présence pour effectuer les heures. Monsieur Pascal MANSION se porte volontaire pour encadrer les aides au permis (gestion des contrats ...).

**Proposition acceptée à l'unanimité (10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

### V / Subventions Communales 2020 :

Monsieur le Maire indique qu'il existe 14 associations sur la commune. En 2019, 10 subventions ont été versées : 7 pour des associations de la commune et 3 hors commune (ADMR, donneur de sang et Jean Perrin). A ce jour, une association a envoyé un courrier pour refuser la subvention (du fait qu'elle n'a pas pu organiser de manifestations du fait de la crise sanitaire) et une seconde a fait une demande de subvention. Suite au débat, il est décidé que pour 2020 les subventions sont reconduites de la même façon que l'an passé (aux 10 mêmes associations) en revanche il sera demandé à chacune de justifier de leur activité et de leur implication pour faire vivre la commune afin d'obtenir une subvention l'an prochain.

**Proposition acceptée à l'unanimité (10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

## VI / Subvention Adressage :

Concernant l'adressage des villages de la commune, Monsieur pascal MANSION indique qu'il est en train de faire le tour de chacun afin de demander aux habitants des suggestions concernant le nom de chaque rue de leur village. Un devis a été demandé afin de prévoir le budget nécessaire à l'achat des pancartes. Monsieur le Maire demande une délibération concernant un devis qui s'élève à 12000 euros (devis le moins élevé des 3 obtenus) et la demande de subvention (50% du montant) à la région.

**Délibération acceptée à l'unanimité (10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

## VII / Délégations aux maires :

Comme le prévoit l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal a la possibilité de déléguer directement au maire un certain nombre d'attributions limitativement énumérées dans ce même article. Suite à la lecture de cette liste au conseil par Monsieur le Maire la délégation est mise en délibération.

**Délibération acceptée à l'unanimité (10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

## IIIX / Désignation d'un correspondant Défense :

Monsieur le Maire fait lecture d'une correspondance dans laquelle il est demandé à la commune de désigner au sein de son conseil un correspondant à la défense. Monsieur pascal MANSION propose sa candidature.

**Proposition acceptée à l'unanimité (10 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention)**

## IX / Plan Local Urbanisme Intercommunal (point sur l'avancement du projet) :

Une présentation est faite à toutes les personnes du conseil et de la salle sur l'avancement des travaux de la CCBSA concernant le PLUI. Ceci afin que tous appréhendent bien les tenants et aboutissants de ce projet.

Monsieur le Maire indique qu'une réunion aura lieu à la mairie de Saint-Beauzire le mercredi 7 octobre à 9h00 avec l'équipe en charge du PLUI auprès de la CCBSA. Il invite l'ensemble du conseil à cette réunion afin de mieux comprendre le fonctionnement du PLUI.

## X / Informations diverses (Ecole, OPAC, Adressage, Travaux...) :

Ecole:

La nouvelle employée a pris ses fonctions début septembre (Contrat Unique d'Insertion). La commune bénéficiera d'une aide financière de 50% de l'état pour les salaires de cette personne.

#### Dossier OPAC :

Monsieur le Maire et son premier adjoint ont rencontré le directeur de l'OPAC le 18/09/2020 afin de savoir quelle proposition il amène pour résoudre le conflit entre la commune et l'OPAC. A ce jour la proposition faite ne semble pas très intéressante. De ce fait il est décidé de poursuivre pour l'instant l'action en justice en cours de cassation.

#### Commission travaux:

Afin d'utiliser le reste de DETR qui avait été accordé concernant les travaux de voirie Monsieur le maire décide de réunir une commission travaux le mardi 29 septembre à 20h00.

#### Syndicat Départemental d'Energies:

Suite à la première réunion du Comité Syndical Energie du 25/09/2020, l'élection d'un nouveau bureau a eu lieu et pascal MANSION y a obtenu une place.

#### Comité Syndical du S.I.C.T.O.M.:

Mme Cyrielle VALLEIX a assisté à la première réunion de mise en place du Syndicat du S.I.C.T.O.M. du 17 septembre 2020 avec l'élection d'un nouveau bureau.

### **XI / Questions diverses :**

Suite aux événements qui ont été organisés sur la commune et notamment la journée nettoyage du cimetière, il est remonté que des personnes de la commune n'ont pas su que cette journée était organisée. Mme Cyrielle VALLEIX soumet au conseil l'idée de créer une page FACEBOOK. Monsieur Fabrice MOULIN se propose d'en partager la gestion avec elle. Il sera nécessaire d'en faire valider le contenu par la commission communication.

La séance est levée à 22h00

.